



DEPARTEMENT DE L'OISE

Canton de Mouy

60510 FAY SAINT QUENTIN

MAIRIE DU FAY ST QUENTIN

(Oise)

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du Jeudi 1^{er} octobre 2020

Présents : Christiane HERMAND, Carole BOUCHER, Christine GAMOT, Guillaume HAYER, Frédéric LEJEUNE, Benoit LELONG, Laetitia MILLE, Jérémie MULOT, Marie NOIREL, Eugénie ROUET-LEDUC, Pascal SINOQUET, Thierry VANBESELAERE, Robin WATELIN

Excusés : Céline PICHARD (procuration à Robin WATELIN), Stéphane SAVARY (procuration à Christiane HERMAND)

Secrétaire de séance : Marie NOIREL

DELIBERATIONS :

1) SYNDICAT ENERGIE DE L' OISE (SE 60)

Objet : modification statutaire du syndicat d'Energie de l'Oise portant notamment sur la possibilité d'adhésion au Syndicat, des Communautés de communes d'agglomération.

Ainsi les Communautés de Communes des Lisières de l'Oise, du Pays de Bray et de la Picardie Verte, ont sollicité leur adhésion afin de transférer au syndicat deux compétences :

- ↳ Maîtrise de la demande en énergie et énergies renouvelables (hors travaux)
- ↳ Maîtrise d'ouvrage des travaux d'investissements sur les installations d'éclairage public des zones d'activités économiques communautaires (hors maintenance)

Le transfert de ces compétences optionnelles concerne uniquement le patrimoine des Communautés de Communes et est sans impact sur les compétences optionnelles transférées par les communes au SE60.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion de ces deux communautés de communes au SE60.

2) PRISE DE COMPETENCES DU PLU PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS :

Monsieur Gérard HEDIN en charge de l'Aménagement du territoire à la CAB, demande de suspendre cette délibération dans l'attente de réunions de travail devant avoir lieu pour l'élaboration du PLUI.

RENOUVELLEMENT DU PHOTOCOPIEUR MAIRIE :

Le contrat de location avec BUROTIC SERVICE arrivant à terme, deux propositions de renouvellement de matériel ont été reçues.

Après étude comparative de ces propositions, le Conseil Municipal valide celle de la Sté RICOH pour un montant trimestriel de 420,50 € HT.

REPLACEMENT DE LA PORTE SEMI VITREE, DE 3 FENETRES DONT 2 AVEC VOLETS, COTE JARDIN DE LA MAIRIE AINSI QUE DE LA FENETRE DE LA SACRISTIE DE L'EGLISE :

Trois devis ont été proposés. Les devis de la Société MBP du Fay Saint Quentin ont été retenus à l'unanimité par le conseil municipal pour les montants suivants :

Fenêtres et porte mairie : 5 333,33 € HT - Fenêtre sacristie église : 2 015,01€ HT

Des demandes de subvention seront adressées au Conseil Départemental, à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis et à l'Etat.

SUPPRESSION DE DEUX PLACES RESERVEES AUX PERSONNES HANDICAPES : 22 rue de la franche mare et 10 grande rue.

Celles-ci n'ayant plus leur utilité, elles seront supprimées.

Par contre, le stationnement au 10 grande rue restera interdit à tout véhicule.

DEMANDE D'UNE PLACE RESERVEE PERSONNES HANDICAPES :

Formulée par Monsieur et Madame MOUTAUD, 7 rue verte. Le conseil municipal rejette cette demande compte-tenu des difficultés de circulation engendrées dans cette rue lors du ramassage des ordures ménagères.

FETES :

Célébration du 11 novembre : un dépôt de gerbe aura lieu. En raison des difficultés rencontrées suite à la crise sanitaire actuelle, rassemblement à 11 heures précises autour du Monument aux Morts. Il n'y aura malheureusement pas le verre de l'amitié habituel.

Repas des séniors : compte tenu des difficultés rencontrées pour l'organisation de rassemblement, en raison de la COVID, le repas et l'après-midi dansant ne pourront avoir lieu cette année. Un colis sera offert par la commune aux habitants de plus de 60 ans.

QUESTIONS DIVERSES

1. La rentrée s'est bien passée avec 106 élèves au total sur l'ensemble du regroupement scolaire, soit 11 élèves de moins que l'année précédente. Notre commune accueille un total de 42 élèves en maternelle. La garderie du matin s'effectue en mairie, la cantine et la garderie du soir à la salle des fêtes sur l'ensemble des deux salles. Les conditions actuelles nous ont obligés à augmenter les heures du personnel ménage et garderie.

2. Un habitant nous a signalé un problème récurrent d'évacuation des eaux pluviales dans le chemin du tour de ville. Pour y remédier, il a été nécessaire de procéder au « recreusement » du fossé longeant cette voie. Ces travaux ont été effectués par l'Entreprise GLACET.

↳ Démarchage ENGIE: Nous vous recommandons de redoubler de vigilance face aux démarchages à domicile et nous signaler tout problème.

↳ Remise en état du terrain de pétanque : les matériaux nécessaires vont être commandés et les travaux réalisés par la commune.

↳ Madame le Maire informe le conseil des frais de scolarité pour un enfant de notre commune scolarisé dans une classe spécialisée de Bresles : 920 €.

↳ Formation pour l'utilisation des produits phytosanitaires les 15 et 16 octobre pour Philippe HUBART

↳ Remerciements à Monsieur Mickael BEUVE pour les travaux de remise en état, exécuté gracieusement sur les portes de l'école et de la salle des fêtes.

↳ dernier ramassage des déchets verts : le **mardi 24 novembre 2020 matin**

3. Salle des fêtes : réflexion au sujet de travaux à prévoir pour le rangement des tables, chaises et matériel de ménage.

4. Avons été contactés par un coach sportif qui se propose d'organiser un cours ouvert à tous ceux qui le souhaitent, un après-midi par semaine, en proposant : gym douce, renforcement musculaire, méthode pilates, exercices cardio, tai-chi-chuan, qui-gong Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie afin de savoir si nous pouvons organiser ou pas cette activité.

5. MARE : Nous avons profité de la sècheresse pour procéder au nettoyage des différentes mares de la commune. L'équipe municipale s'est mobilisée un samedi pour retirer une quantité impressionnante de débris de toutes sortes (bouteilles plastiques, pierres, briques, cadre de mobylette, capot de borne à incendie, casque fruit de plusieurs années d'incivilités) que vous pourrez découvrir sur les photos jointes.

Madame le Maire remercie toutes les personnes qui ont participé à cette « drôle de pêche » !

